

**2018/2019  
RAPPORT DES  
ACTIVITÉS**



CCEBJ  
1080, Côte du Beaver Hall,  
Bureau 1420  
Montréal (Québec) H2Z 1S8  
(514) 286-4400  
[www.ccebj-jbace.ca](http://www.ccebj-jbace.ca)  
[info@ccebj-jbace.ca](mailto:info@ccebj-jbace.ca)

Dépôt légal  
Bibliothèque et archives nationales du Québec  
ISSN 2562-6604 (version imprimée) / 2562-6612 (version en ligne)  
Bibliothèque et Archives Canada  
ISBN 978-1-9991719-0-2 (version imprimée) / 978-1-9991719-1-9 (version en ligne)

## TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES ACCRONYMES	i
CARTE DU TERRITOIRE D'APPLICATION DU CHAPITRE 22	iii
SOMMAIRE EXÉCUTIF	1
SOMMAIRE DÉTAILLÉ DES ACTIVITÉS DU CCEBJ EN 2018-2019	3
Commentaires sur les initiatives du Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques	3
Commentaires sur les initiatives du Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles	4
Planification territoriale	4
Protection du caribou forestier et examen des plans d'aménagement forestier	4
Commentaires concernant la révision des lois, règlements et programmes fédéraux	5
Changements climatiques	5
Effets cumulatifs	6
Guide sur la participation publique pour les promoteurs	6
Opérations du CCEBJ	6
CONCLUSION	7
ANNEXE 1 PRÉSENTATIONS AU CCEBJ	8
ANNEXE 2 COMPOSITION ET RÉUNIONS DU CCEBJ	9
ANNEXE 3 ÉTAT DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES – EXERCICE SE TERMINANT LE 31 MARS 2019	10

## LISTE DES ACCRONYMES

CBJNQ	Convention de la Baie James et du Nord québécois	MELCC	Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (depuis octobre 2018, auparavant MDDELCC – Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques)
CCEBJ	Comité consultatif pour l'environnement de la Baie James		
COMEV	Comité d'évaluation des répercussions sur l'environnement et le milieu social		
ECCC	Environnement et Changement climatique Canada	MERN	Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles
ÉES	Évaluation environnementale stratégique	MFFP	Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
GNC	Gouvernement de la Nation Crie	PAFIO	Plan d'aménagement forestier intégré opérationnel
GREIBJ	Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James	PAFIT	Plan d'aménagement forestier intégré tactique
LQE	Loi sur la qualité de l'environnement (RLRQ ch. Q-2)	PATP	Plan d'affectation du territoire public

Le 31 mars 2019

L'honorable Catherine McKenna  
Ministre de l'Environnement et du Changement climatique du Canada

L'honorable Benoit Charrette  
Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

Dr. Abel Bosum  
Grand Chef  
Grand Conseil des Cris (Eeyou Istchee)

Ministres McKenna et Charette,  
Grand Chef Bosum,

J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport des activités du Comité consultatif pour l'environnement de la Baie James pour l'année se terminant le 31 mars 2019.

Veuillez agréer, Madame, Messieurs, l'expression de mes sentiments distingués.

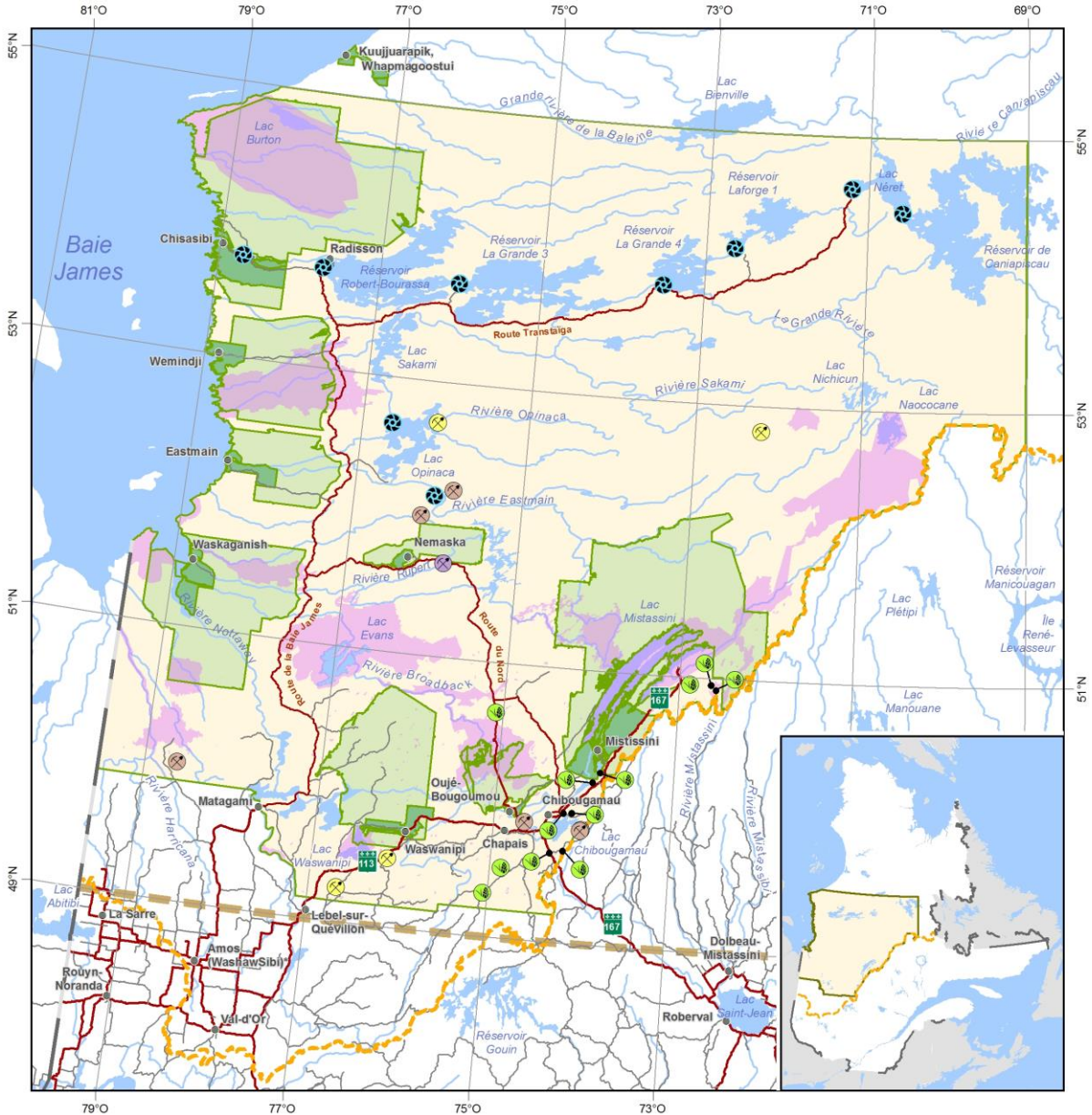
Le président



Jean-Yves Savaria



# CARTE DU TERRITOIRE D'APPLICATION DU RÉGIME DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DU MILIEU SOCIAL (Chapitre 22)



## Limites

- Territoire d'application du régime <sup>1</sup>
- Terres de catégorie I des cris
- Terres de catégorie II des cris
- Limite sud du territoire de la CBJNQ
- Frontière
- Limite sud du territoire du Plan Nord

## Infrastructures

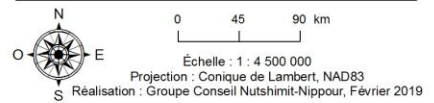
- Mine
- Projet de mine (mise en valeur)
- Projet de mine (développement)
- Centrale hydroélectrique

## Territoires de conservation

- Écosystème forestier exceptionnel
  - Aire protégée
- <sup>1</sup> La limite sud du territoire d'application du régime tel que définie sur la carte n'est pas reconnue par les Cris
- \* Amos est le siège provisoire de l'Association des Eeyou de Washaw Sibi

## Sources

Divisions territoriales, sites miniers, MERN, 2018  
 Écosystèmes forestiers exceptionnels, MFFP, 2018-04-23  
 Aires protégées, MDDELCC, 2018-12-31  
 Infrastructures hydroélectriques, CEHQ, 2018  
 Territoires autochtones, MERN, 2018-05-18  
 Fichier : 19-0022\_loc2\_gn\_CCEBJ\_2019\_francais\_190218.mxd



Comité consultatif pour l'environnement de la Baie James  
 James Bay Advisory Committee on the Environment  
 ᐱᐱᐱᐱᐱ ᐱᐱᐱᐱᐱ ᐱᐱᐱᐱᐱ ᐱᐱᐱᐱᐱ

# SOMMAIRE EXÉCUTIF

## Contexte

Le chapitre 22 de la Convention de la Baie James et du Nord québécois (CBJNQ) établit un régime de protection de l'environnement et du milieu social ayant comme objectif de réduire les impacts négatifs du développement touchant le Territoire ou ayant des répercussions sur l'environnement, la faune, et les droits et intérêts des Cris. Les droits et garanties prévus par le régime de chasse, pêche et piégeage du chapitre 24 de la Convention doivent être protégés par les processus établis en vertu du chapitre 22. Ainsi, les lois et règlements sur l'environnement et le milieu social ainsi que le processus d'évaluation et d'examen des répercussions sur l'environnement et le milieu social doivent permettre un développement cohérent et compatible avec ces objectifs.

Le Comité consultatif pour l'environnement de la Baie-James (CCEBJ) est l'interlocuteur officiel et privilégié sur le territoire d'Eeyou Istchee Baie-James pour les gouvernements responsables. Il est chargé de surveiller l'administration du régime de protection de l'environnement et du milieu social de la CBJNQ. Il conseille les gouvernements concernant l'élaboration de politiques, lois et règlements pouvant affecter l'environnement ou les communautés du Territoire. Il étudie également les mécanismes et le processus d'évaluation et d'examen des impacts environnementaux et sociaux pour, entre autres, assurer le respect du statut de participation spéciale des Cris. Enfin, le CCEBJ fournit aux administrations locales des données techniques et scientifiques, des conseils ou de l'assistance technique obtenus des organismes gouvernementaux concernés.

## Résumé des activités

En 2018-2019, le CCEBJ a commenté plusieurs projets de règlements et des initiatives gouvernementales en plus d'aller de l'avant avec ses projets.

### *Provincial*

Le CCEBJ s'est prononcé sur divers projets de règlements et initiatives concernant la mise en œuvre de la LQE révisée. Le comité a commenté le projet de Règlement relatif à l'autorisation ministérielle et à la déclaration de conformité en matière environnementale et a participé à la séance d'information lançant les travaux des tables de cocréation sectorielles pour poursuivre la réflexion entourant les projets de règlement d'application de la LQE. Il a commenté le *Guide sur la prise en compte des changements climatiques dans les autorisations environnementales* et pris part à des discussions dans le cadre de l'élaboration du règlement sur les évaluations environnementales stratégiques. Le CCEBJ a également commenté le projet de Règlement sur la compensation pour l'atteinte aux milieux humides et hydriques.

Au sujet de la planification et de l'aménagement du territoire, le CCEBJ a commenté la proposition d'approche révisée d'affectation du territoire public. Le comité a également envoyé des recommandations au MFFP afin d'améliorer le processus de consultation pour les PAFIO et a débuté les travaux préliminaires pour l'examen des PAFIT en se basant sur les paramètres adoptés en février 2017.

Finalement, le CCEBJ a fait parvenir ses commentaires concernant le guide intitulé *La mise en place et le fonctionnement d'un comité de suivi – Guide de bonnes pratiques à l'intention des initiateurs de projet et des acteurs locaux et obligations légales relatives aux comités de suivi – Version préliminaire du MERN*.

## Fédéral

Le CCEBJ a été consulté sur deux projets de loi au cours de l'année. Le CCEBJ a commenté le projet de loi C-68 ainsi que l'approche pour la modification du Règlement sur les demandes d'autorisation. De plus, le comité a envoyé ses commentaires concernant le projet de loi C-69 et l'approche proposée relativement à la modification du Règlement désignant les activités concrètes. Le CCEBJ a également reçu une présentation concernant le Plan d'action pour les sites contaminés fédéraux afin de connaître le statut du projet.

## Dossiers d'intérêt pour le CCEBJ qui peuvent toucher plus d'une juridiction

Le rétablissement du caribou forestier est un dossier qui est important pour le CCEBJ. En plus d'assister au North American Caribou Workshop à l'automne, le CCEBJ a effectué un suivi des progrès réalisés dans l'élaboration de mesures pour le rétablissement du caribou forestier adaptées au Territoire de la Baie-James auprès des gouvernements fédéral et provincial.

Au sujet des changements climatiques, le CCEBJ a finalisé et publié le rapport intitulé *État des connaissances relatives aux changements climatiques et à l'adaptation dans le territoire Eeyou Istchee Baie-James*. Le comité a également participé au Forum régional sur les

changements climatiques qui s'est tenu à Eastmain.

Un autre dossier important pour le CCEBJ est celui des effets cumulatifs. Au cours de l'année, le comité a approuvé un plan d'action quinquennal pour travailler sur les effets cumulatifs et a participé à une table ronde pour la création du Centre d'expertise autochtone pour la gestion des effets cumulatifs.

Le CCEBJ a poursuivi son travail de préparation du guide intitulé *Pratiques exemplaires pour les promoteurs de projets : Participation et engagement du public dans le cadre de projets dans le Territoire de la Baie-James* qui devrait être publié au début de l'année 2019-2020.

## Opérations du CCEBJ

À l'automne 2018, le CCEBJ a adopté son nouveau plan stratégique 2018-2023 et a mis sur place des plans de travail annuels pour sa mise en œuvre. Le comité a également développé un plan de communication et débuté son travail de sensibilisation afin d'accroître sa visibilité. Au cours de l'année, le CCEBJ a poursuivi ses opérations de restructuration. Une nouvelle directrice exécutive est entrée en poste, ainsi qu'une nouvelle agente de secrétariat. Le comité administratif a débuté la révision de la politique de ressources humaines et des autres politiques administratives.





## SOMMAIRE DÉTAILLÉ DES ACTIVITÉS DU CCEBJ EN 2018-2019

### Commentaires sur les initiatives du Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC)

#### *Mise en œuvre de la loi sur la qualité de l'environnement révisée (du Québec)*

Au cours de l'année, le CCEBJ a continué son travail concernant certains projets de règlement pour la mise en œuvre de la Loi sur la qualité de l'environnement révisée (LQE).

Le 16 avril 2018, le CCEBJ a émis des commentaires sur le projet de Règlement relatif à l'autorisation ministérielle et à la déclaration de conformité en matière environnementale pour la mise en œuvre de la LQE. Les commentaires du CCEBJ ont porté sur l'importance de la concordance entre les dispositions du règlement et le chapitre 22 de la CBJNQ, particulièrement les principes directeurs.

Le CCEBJ a également été actif dans le dossier de l'évaluation environnementale stratégique (ÉES). Le 26 septembre 2018, le MELCC a été invité à faire une présentation aux membres du CCEBJ concernant l'élaboration du règlement sur les ÉES. Par la suite, le CCEBJ a rencontré le 30 janvier 2019 les représentants du MELCC pour discuter de l'élaboration du règlement sur les ÉES. Le CCEBJ a l'intention de continuer à travailler en partenariat avec le MELCC dans ce dossier en commentant le projet de règlement lorsqu'il sera publié dans la Gazette officielle du Québec et, au besoin, les guides d'application.

En juillet 2018, le MELCC a annoncé la mise en place de tables de cocréation sectorielles afin de poursuivre et d'approfondir la réflexion entourant les projets de règlements, notamment le règlement d'application de la LQE, en collaboration avec les intervenants impliqués. Le 5 mars 2019, le CCEBJ a participé à la séance d'information lançant les travaux et les ateliers de réflexion et de synthèse qui auront lieu au printemps 2019.

Finalement, le 23 mars 2019, CCEBJ a commenté le *Guide sur la prise en compte des changements climatiques dans les autorisations environnementales*. Le comité a exprimé une opinion positive du guide et a proposé quelques ajouts afin de clarifier certaines sections.

#### *Projet de loi 132 – Loi concernant la conservation des milieux humides et hydriques*

Le 6 juillet 2018, le CCEBJ a envoyé ses commentaires sur le projet de Règlement sur la compensation pour l'atteinte aux milieux humides et hydriques où le comité a salué l'objectif du règlement tout en soulignant que ce dernier ne s'appliquera pas sur le Territoire de la CBJNQ. Le Comité a mentionné qu'un tel mécanisme pour les régions nordiques devrait prendre en compte la réalité nordique et inclure d'autres modes de compensation. De plus, le CCEBJ désirerait être consulté lors d'un tel exercice.





## **Commentaires sur les initiatives du Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN)**

Le 6 juin 2018, le CCEBJ a fait parvenir ses commentaires concernant le guide intitulé *La mise en place et le fonctionnement d'un comité de suivi – Guide de bonnes pratiques à l'intention des initiateurs de projet et des acteurs locaux et obligations légales relatives aux comités de suivi – Version préliminaire – Mai 2018*, où le comité a recommandé que le guide dise clairement que les pratiques présentées s'appliquent au territoire couvert par la CBJNQ, que le texte soit révisé pour mieux refléter la réalité nordique et pour inclure une plus grande incitation pour les promoteurs à communiquer avec les administrateurs locaux et régionaux.

### **Planification territoriale**

Le 2 août 2018, le CCEBJ a commenté la proposition d'approche révisée d'affectation du territoire public où l'importance de développer un plan d'affectation du territoire public (PATP) pour la région du Nord-du-Québec a été réitérée. De plus, le comité a suggéré d'intégrer la nouvelle approche aux travaux déjà en cours, et de s'assurer que le MERN sera prêt pour la mise à jour du plan prévue dans cinq ans. Le comité a mentionné qu'une ÉES devrait également s'appliquer dans le cas des PATP et, finalement, que le MERN devrait mettre en place un processus de partage de l'information clair et spécifique.

Le comité a continué son travail de vigie et de suivi avec le GREIBJ, le GNC et le MELCC au sujet du développement d'outils de planification territoriale pour les terres de catégorie 2 et 3.

### **Protection du caribou forestier et examen des plans d'aménagement forestier**

#### **Rétablissement du caribou forestier**

Le rétablissement du caribou forestier est un dossier qui est important pour le CCEBJ. En

octobre 2018, la directrice exécutive a assisté au North American Caribou Workshop afin de rencontrer les acteurs majeurs et de recueillir de l'information précieuse pour le comité.

Le 21 décembre 2018, le CCEBJ a envoyé une lettre au Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) et à Environnement et Changement climatique Canada (ECCC) afin d'effectuer un suivi des progrès réalisés dans l'élaboration de mesures pour le rétablissement du caribou forestier adaptées au Territoire de la Baie-James. Une présentation de représentants de ces deux ministères sera faite aux membres à la réunion de mai 2019.

Le CCEBJ s'assure que la protection du caribou forestier soit considérée dans les dossiers pertinents comme, par exemple, en incluant ces considérations dans les critères d'évaluation des plans d'aménagement forestiers.

#### **Révision des plans d'aménagement forestier du MFFP**

En vertu de la CBJNQ, le CCEBJ a le mandat d'examiner les plans d'aménagement forestier. Le dépôt au CCEBJ des nouveaux plans d'aménagement forestier intégrés tactiques (PAFIT) quinquennaux était initialement prévu pour l'hiver 2019 et le comité s'est préparé en conséquence. À l'automne 2018, le CCEBJ a débuté les travaux préliminaires pour l'examen des PAFIT en se basant sur les paramètres adoptés en février 2017. Le comité a embauché une firme externe en novembre 2018 qui est responsable de développer des critères et qui effectuera l'examen pour le CCEBJ. Par contre, le MFFP a repoussé la date du dépôt des PAFIT et l'examen est maintenant prévu pour 2020. Le contrat du CCEBJ avec la firme sélectionnée pour l'examen, ainsi que les fonds dédiés à cet effet, ont été suspendus jusqu'à ce que le MFFP dépose les PAFIT.

Le 13 novembre 2018, le CCEBJ a envoyé des recommandations au MFFP afin d'améliorer le processus de consultation pour les plans d'aménagement forestier intégrés opérationnels en développant et utilisant des outils facilement

accessibles que ce soient des cartes interactives ou des plateformes de partage d'information.

### **Commentaires concernant la révision des lois, règlements et programmes fédéraux**

#### ***Projet de loi C-68 – Loi modifiant la Loi sur les pêches et d'autres lois en conséquence***

Le CCEBJ suit ce dossier de près. Le 8 mai 2018, une lettre a été envoyée afin de commenter le projet de loi C-68. Le 20 septembre 2018, le CCEBJ a commenté l'approche pour la modification du Règlement sur les demandes d'autorisation. Dans ses commentaires, le comité a mentionné le besoin d'établir des orientations claires à l'intention des communautés autochtones quant aux avis d'autorisations de projets, jumelées à un régime réglementaire clair. Le CCEBJ a présenté son point de vue relativement aux mesures compensatoires exigées pour les projets causant la détérioration, la destruction ou la perturbation de l'habitat de poisson et a également souligné la nécessité d'assurer un suivi accru des projets avec la collaboration des utilisateurs des terres.

En 2019-2020, le CCEBJ continuera de suivre le dossier et sera disposé à commenter les projets de règlements qui seront déposés une fois que la loi sera en vigueur.

#### ***Projet de loi C-69 – Loi édictant la Loi sur l'évaluation d'impact et la Loi sur la Régie canadienne de l'énergie, modifiant la Loi sur la protection de la navigation et apportant des modifications corrélatives à d'autres lois***

Le 4 avril 2018, le CCEBJ a fait parvenir un mémoire au sujet du projet de loi C-69 dans lequel le comité supporte l'élargissement de la portée des évaluations pour inclure les impacts sur le plan social, économique et de la santé. Il a également recommandé que le gouvernement donne suite à son intention d'inclure des dispositions pour donner plus d'occasions de

consultation. Finalement, le CCEBJ a réitéré sa position « un projet, une évaluation », son intérêt pour la considération effets cumulatifs et l'intégration des connaissances traditionnelles. Le 31 mai 2018, le CCEBJ a envoyé ses commentaires concernant l'approche proposée relativement à la modification du Règlement désignant les activités concrètes. Tout comme dans le cas du projet de loi C-68, le Comité suit le dossier et sera prêt à commenter les projets de règlements qui seront déposés une fois que la loi aura reçu la sanction royale.

#### ***Autre initiative fédérale***

Lors de sa réunion du 26 septembre 2018, le CCEBJ a reçu une présentation d'ECCC concernant le Plan d'action pour les sites contaminés fédéraux. Le CCEBJ va continuer de suivre la question des sites contaminés sur le Territoire et intervenir au besoin.

### **Changements climatiques**

Ce dossier est important pour le CCEBJ. À l'automne 2018, le comité a finalisé le rapport intitulé *État des connaissances relatives aux changements climatiques et à l'adaptation dans le territoire Eeyou Istchee Baie-James* qui est maintenant disponible sur son site Internet. En novembre 2018, le CCEBJ a participé au Forum régional sur les changements climatiques à Eastmain.

Le comité est présentement en train de finaliser son plan de travail sur les changements climatiques, qui inclura la préparation de matériel de communication ainsi que la possibilité de rencontrer les autres comités issus du chapitre 22 de la CBJNQ pour discuter de cet enjeu important.



## Effets cumulatifs

Le CCEBJ s'intéresse aux enjeux reliés à la prise en compte des effets cumulatifs depuis plusieurs années et a continué son travail dans ce dossier au cours de l'année 2018-2019. En décembre 2018, les membres ont approuvé le plan de travail du CCEBJ dans ce dossier. Celui-ci est arrimé au plan stratégique et s'échelonne sur une période de cinq ans. Les premières étapes de ce plan se réaliseront au cours de l'année 2019-2020, en commençant par une analyse des informations disponibles et manquantes sur les éléments permettant la prise en compte des effets cumulatifs, suivie par une analyse comparative du traitement de cet enjeu par d'autres juridictions. Cet exercice fait suite à un premier travail réalisé en 2016.

De plus, le CCEBJ a été invité à participer à la Table ronde sur la création du Centre d'expertise autochtone pour la gestion des effets cumulatifs qui a eu lieu en février 2019 à Victoria, C.-B, à l'initiative du ministère des Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada. Le Comité a continué ses discussions avec le groupe en participant à une téléconférence en mars, et il participera à la prochaine rencontre en avril 2019.

## Guide sur la participation publique pour les promoteurs

Au cours de l'année 2018-2019, le CCEBJ a poursuivi son travail de préparation du guide intitulé *Pratiques exemplaires pour les promoteurs de projets : Participation et engagement du public dans le cadre de projets dans le Territoire de la Baie-James*. Ce guide qui représente plusieurs années de travail et de collaboration avec les acteurs du milieu devrait être complété et publié au cours de l'année 2019-2020.

## Opérations du CCEBJ

Au cours de l'année 2018-2019, le CCEBJ a adopté son nouveau plan stratégique 2018-2023 et a mis sur place des plans de travail annuels pour sa mise en œuvre. Le Comité a également développé un plan de communication et a mis sur pied un sous-comité responsable des communications qui permettra de faciliter le positionnement du CCEBJ et le partage d'informations au sein du comité et avec les autres parties prenantes. Les membres du comité administratif ont rencontré l'Administrateur provincial le 7 décembre 2018. Suite à cette rencontre, les membres du CCEBJ ont fait parvenir une série de messages clés à l'Administrateur provincial afin d'aider ce dernier dans ses efforts de sensibilisation auprès de ses collègues concernant le rôle du CCEBJ et l'importance d'être consulté de manière systématique et en temps opportun. Une rencontre entre les membres du CCEBJ et le nouvel Administrateur provincial a été prévue pour mai 2019.

Le CCEBJ a poursuivi ses opérations de restructuration entamées l'année précédente. En mai 2018, la nouvelle directrice exécutive est entrée en fonction, puis en novembre 2018, une nouvelle agente de secrétariat a été embauchée. Afin d'être un employeur compétitif ayant la capacité de retenir les ressources d'expertise interne, les membres ont mis à jour l'échelle salariale et mis en place un régime d'assurance pour les employés du secrétariat, en plus d'adopter des descriptions de poste assurant une concordance avec le rôle et le mandat de la CBJNQ. Le comité administratif a débuté la révision de la politique de ressources humaines ainsi que les autres politiques administratives au cours de l'année. Ce travail se poursuivra en 2019-2020.



## CONCLUSION

En 2018-2019, le CCEBJ a été très actif en termes de consultations sur les projets de politiques, de lois et de règlements ayant des incidences potentielles sur le régime de protection de l'environnement et du milieu social applicable sur le Territoire, ainsi que les mesures touchant l'aménagement forestier et du Territoire. Ceci a permis au Comité de faire profiter les différents gouvernements de son expertise, de ses connaissances et de son expérience, comme le prévoit son mandat de surveillance du régime de protection prévu par le chapitre 22 de la CBJNQ concernant les enjeux touchant les communautés crie et le Territoire de la Baie-James.

Au cours de la prochaine année, le CCEBJ compte maintenir ce niveau d'implication afin de solidifier sa position comme interlocuteur officiel et privilégié sur le Territoire. En plus de continuer de suivre de près les différents projets de lois et de règlements fédéral et provincial, il poursuivra ses travaux sur les effets cumulatifs et les changements climatiques. Le comité implantera également son plan de communication afin d'augmenter sa visibilité auprès des différentes parties prenante.



## ANNEXE 1 PRÉSENTATIONS AU CCEBJ

Présentation de :	Date	Sujet
Adario Masty, Administrateur local de l'environnement, Nation Crie d'Oujé-Bougoumou Norman Wapachee, directeur, Département des ressources naturelles, Nation Crie d'Oujé-Bougoumou	12 juin 2018	Discussion sur les enjeux locaux
Jeremy Anglesey, Environnement et Changement climatique Canada Mélanie Talbot, Services aux Autochtones Canada	26 septembre 2018	Mise à jour du Plan d'action pour les sites contaminés fédéraux
Georges Gangbazo, Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte aux les changements climatiques Mireille Paul, Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte aux les changements climatiques	26 septembre 2018	Mise à jour sur l'état des travaux dans le développement d'un règlement concernant l'évaluation environnementale stratégique



## ANNEXE 2 COMPOSITION ET RÉUNIONS DU CCEBJ

### Composition du CCEBJ

#### *Membres nommés par le Gouvernement de la Nation Crie*

Marc Dunn, Niskamoon Corporation  
(à partir de juin 2018)

Kelly LeBlanc, GNC (jusqu'en juillet 2018)

Pamela Macleod, Cree Nation of Mistissini  
(à partir d'août 2018)

Chantal Otter Tétreault, GNC, Vice-présidente

Melissa Saganash, GNC

#### *Membres nommés par le gouvernement du Québec*

Maud Ablain, MELCC (à partir de mai 2018)

Mélanie Chabot, MELCC (à partir de mai 2018)

Manon Cyr, Ville de Chibougamau

François Provost, MFFP

#### *Membres nommés par le gouvernement du Canada*

Annie Déziel, ACÉE (jusqu'en octobre 2018)

Judy Doré, ACÉE (à partir de novembre 2018)

Caroline Girard, AANC

Jean Picard, ECCC

Jean-Yves Savaria, MPO, Président

#### *Membre d'office*

Caroline Girard, CCCPP

### Secrétariat

Amira Elgiheny, agente de secrétariat  
(jusqu'en août 2018)

Michèle Leduc-Lapierre, directrice exécutive  
(à partir de mai 2018)

Graeme Morin, analyste en environnement

Eva Wolf, agente de secrétariat  
(à partir de novembre 2018)

### Composition des sous-comités

La liste des sous-comités du CCEBJ et leur composition peut être consultée à l'adresse suivante :

[www.ccebj-jbace.ca/fr/a-propos-de-nous](http://www.ccebj-jbace.ca/fr/a-propos-de-nous)

### Réunions du CCEBJ

Le Comité a tenu quatre rencontres en 2018-2019:

**207<sup>e</sup> réunion** Oujé-Bougoumou, 12 et 13 juin 2018

**208<sup>e</sup> réunion** Québec, 25 et 26 septembre 2018

**209<sup>e</sup> réunion** Téléconférence, 17 décembre 2018

**210<sup>e</sup> réunion** Québec, 31 janvier 2019



## ANNEXE 3 ÉTAT DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES DE L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 MARS 2019

(NON AUDITÉ – VOIR L'AVIS AU LECTEUR\*)

### REVENUS

Subvention MELCC	
Secrétariat du CCEBJ	301 000 \$
Secrétariat du COMEV	30 000 \$
Sous-total de la subvention	331 000 \$
<b>Total des revenus</b>	<b>331 000 \$</b>

### DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Salaires et charges sociales	178 092\$
Frais de restructuration	22 620\$
Frais de déplacement	11 517\$
Assurances	450\$
Loyer (espaces à bureau)	30 916\$
Télécommunications	3979\$
Cotisations, affiliations et congrès	651\$
Traduction	13 834\$
Reprographie	5027\$
Frais de messagerie et de poste	758\$
Fournitures de bureau, ameublement et équipement informatique	10 852\$
Formation	226\$
Frais de site Internet	213\$
Honoraires professionnels et frais légaux	1419\$
Expertise et frais de rencontres	2399\$
Frais de mise en œuvre du plan stratégique	1617\$
Étude des plans d'aménagement forestier	8658\$
Intérêts et frais de banque	771\$
Amortissement des immobilisations corporelles	2366\$
Sous-total CCEBJ	296 365\$
Frais de secrétariat du COMEV	30 000 \$
<b>Total des dépenses de fonctionnement</b>	<b>326 365\$</b>

### AUTRE ACTIVITÉ FINANCIÈRE

Revenus d'intérêts	678\$
--------------------	-------

\* Les états financiers et l'avis au lecteur, réalisés par RUEL GIROUX, comptables professionnels agréés, peuvent être fournis sur demande.